

>> ACCOMPAGNEMENT PIANO <<

CONDITIONS D'ACCES

Les études d'accompagnement sont organisées en 3 cycles, le 3^{ème} cycle offrant 2 orientations possibles, soit vers une fin d'études non professionnalisantes (CEM) soit vers une orientation à vocation professionnalisante (DEM).

Le niveau pianistique requis à l'entrée en 1^{er} cycle est celui du cycle préparatoire supérieur (CPS) d'un CRR ou CRD.

Les bases d'harmonie nécessaires correspondent à celles d'une entrée en 2^{ème} cycle d'harmonie. Les études en accompagnement impliquent de suivre un cours d'harmonie en parallèle jusqu'à l'obtention du CEM d'harmonie.

L'ensemble du cursus est conçu sur une durée moyenne de 5 ans.

PROGRAMMES D'ETUDE

A/ 1^{er} CYCLE (1 an, éventuellement 2)

Lecture à vue

Harmonie au clavier (basses chiffrées simples, harmonisation de textes de style classique)

Initiation à l'improvisation

Transposition simple au ton et au demi-ton,

Lecture de chœurs (en clés modernes et anciennes)

Accompagnement instrumental et vocal, en situation de lecture et avec préparation

Préparation de répertoire vocal et instrumental, dans le cadre d'échanges avec les classes d'instruments et de chant, travail en partenariat avec le département danse

Participation à des prestations publiques, et à différents ateliers proposés par l'équipe enseignante.

Objectifs :

- bases de lecture et d'harmonie
- apprentissage des différents types de langage,
- bases du jeu collectif.

B/ 2^{ème} CYCLE (1 an, éventuellement 2)

Renforcement des bases acquises en 1^{er} cycle ; il s'y rajoute un travail de réduction de quatuor à cordes en lecture ou lors d'un travail approfondi.

Participation aux ateliers proposés par l'équipe enseignante, et à des prestations publiques.

../..

C/ 3^{ème} CYCLE A VOCATION NON PROFESSIONNALISANTE (CFE / 1 an)

Ce cycle permet une consolidation des acquis et peut constituer une fin de cursus, avec l'obtention éventuelle du Certificat d'études musicales (CEM). Il peut aussi représenter une étape intermédiaire avant le 3^{ème} cycle à vocation professionnalisante (CPS).

Programme :

- Consolidation des acquis des cycles précédents,
- Préparation à la réduction d'orchestre,
- L'étudiant doit préparer un projet personnel défini avec le professeur, afin d'approfondir un ou plusieurs aspects du contenu de ses études (projet avec une classe d'instrument, de chant, danse, théâtre, travail d'une pièce vocale, extrait d'opéra, mélodie,...)

Le projet est une situation de terrain qui doit se conduire par une prestation publique.

D/ 3^{ème} CYCLE A VOCATION PROFESSIONNALISANTE (CPS / 1 ou 2 ans)

Ce cycle prépare à une orientation professionnelle, vers un établissement supérieur, la préparation d'un diplôme d'état (DE),...

Il s'appuie sur des mises en situation variées, enrichissant l'expérience de l'étudiant et développant une autonomie croissante.

Il s'achève par l'obtention éventuelle du Diplôme d'études musicales (DEM).

CONCOURS D'ENTREE

A/ 1^{er} CYCLE

Pour les étudiants venant de l'extérieur, une pièce de piano à jouer (choix à convenir avec le professeur).

Pour tous les candidats :

- 1 déchiffrage pour piano seul
- 1 déchiffrage pour piano + un autre instrument
- 1 base chiffrée très simple.

B/ 2^{ème} et 3^{ème} CYCLES

Pour ces niveaux, seront demandées outre les épreuves d'entrée en 1^{er} cycle :

- une transposition,
- une réduction de quatuor (2^{ème} cycle) ou de petite formation instrumentale.